

Image not found or type unknown



RECUPERATION DE BIENS OU DE FONDS

Par **BERSOUNETTE**, le **30/03/2010** à **06:18**

J'ai entretenu une relation pendant 1 an, délai pendant lequel j'ai payé avec mes deniers divers biens et dépensé pas mal d'argent (voyages etc...). Cette personne a décidé d'interrompre notre relation.

Question : Disposant de toutes les factures et extraits de compte, puis-je récupérer ces biens ou les sommes dépensées sachant qu'elle m'a elle même demandée combien elle me devait ??